

Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-sept février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Fleuré, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Vivian PERROCHES, Maire.

Étaient Présents : Mmes Corinne BOND, Carole GREMILLET, Annette HENAULT, Evelyne SANSQUIER, Catherine TARDY, Florence TUCHOLSKI, MM Jacques DESPLEBIN, Denis LACOUR, Yann MEHEUX-DRIANO, Jean-François NEVEU, Vivian PERROCHES.

Absent : Mr Wilfried CHARLES.

Excusés : Mme Laurence DOS ANJOS, Mme Andrée GERLAND a donné pouvoir à Mme Corinne BOND, Mr Yannick JAUCEN.

Secrétaire de séance : Mme Carole GREMILLET.

Assiste : Mme Madeline TROMAS, secrétaire de la collectivité.

✓ Approbation du compte-rendu du 30 janvier 2019

PROJETS 2019

Mr le Maire relate par commissions les projets énoncés lors de la réunion informelle du 21 février dernier.

Mme TUCHOLSKI fait remarquer qu'il n'a pas été abordé le projet de mobilier urbain. Est-il envisageable de le prévoir au prochain budget ? Mr le Maire lui répond affirmativement.

Mr DESPLEBIN : informe l'assemblée qu'il a demandé un devis pour la clôture de l'aire de stockage à l'épine et la clôture de la citerne gaz à la salle des fêtes. Il propose aussi de réaliser la place de parking handicapé du stade. Il faudrait aussi prévoir les finitions de la station de lavage.

Mme BOND : elle rappelle que lors de la mise en place du city stade il avait été conseillé de mettre du sable sur le gazon synthétique tous les 2/3 ans.

De plus, elle avait demandé la réfection de l'entourage du terrain de pétanque.

Enfin, elle s'interroge sur l'entretien du terrain de tennis, celui-ci étant pour elle fréquenté régulièrement et son état est médiocre.

Mr MEHEUX-DRIANO : il suggère la réfection des peintures au sol de la cour de l'école.

La séance est levée à 21h35